

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 28498 B1** (51) Cl. internationale : **E03D 11/00**
(43) Date de publication : **03.04.2007**

(21) N° Dépôt : **28493**

(22) Date de Dépôt : **12.09.2005**

(71) Demandeur(s) : **BARIK MINA, 13 RUE 15 BOUIKOUR AHADAF AZROU (MA)**

(72) Inventeur(s) : **BARIK MINA**

(54) Titre : **SYSTEME D'EVACUATION DES MAUVAISES ODEURS DE LA CUVETTE DE W.C.**

(57) Abrégé : L'INVENTION S'AGIT D'UN ABATTANT W.C MUNI D'UN SYSTÈME CONSTITUÉ D'UNE PETITE CANALISATION PLACÉE DANS CE TROU ET D'UN PETIT ASPIRATEUR RACCORDÉ PAR UNE PETITE CANALISATION À LA GAINÉ D'AÉRATION. CE SYSTÈME PERMET D'ÉVACUER LES MAUVAISES ODEURS DE TOILETTE.

Abrégé du contenu de l'invention

L'invention s'agit d'un abattant W.C. muni d'un système constitué d'une petite canalisation placée dans ce trou et d'un petit aspirateur raccordé par une autre petite canalisation à la gaine d'aération . Ce système permet d'évacuer les mauvaises odeurs de toilette.



Titre : système d'évacuation des mauvaises odeurs de la cuvette de W.C.

Objet de l' invention

La présente invention concerne une cuvette de W.C , dotée d'une petite canalisation permettant de la raccorder à un petit aspirateur lui-même raccordé par une autre canalisation à la gaine d'aération , pour évacuer les mauvaises dès leur apparition dans la cuvette.

Antécédant de l'invention

Dans l'état actuel de la technique , aucune cuvette n'est dotée d'une canalisation pour évacuer les mauvaises odeurs par aspiration. La solution adoptée ,et qui d'ailleurs non efficace, est l'évacuation de ces mauvaises odeurs par un aspirateur placé dans une gaine mais non directement raccordé à la cuvette ce qui fait que ces odeurs se répandent dans la salle avant d'être évacuées ,ce qui leur donnent de la chance d'atteindre d'autres espaces.

L'autre solution adoptée est le camouflage de ces odeurs par pulvérisation de déodorants.

Description de l'invention

L'objet de cette invention est de résoudre le problème lié au dégagement des mauvaises odeurs lors de l'utilisation des cuvettes de W.C.Cette solution est simple mais très efficace et consiste à modifier la conception de la cuvette en y laissant un trou latéral d' environ 4 à 5cm, lors de sa fabrication, pour être munie d'une petite canalisation (1), pouvant la raccorder à un petit aspirateur(2) lui-même raccordé à la gaine d'aération. Ladite canalisation est placée verticalement ou obliquement pour éviter que l'eau de la chasse n'y arrive .



Revendications

1. Cuvette de W.C, caractérisée en ce qu'elle est pourvue d'un trou latéral d'environ 4 à 5cm placé en haut de la cuvette, dans lequel on place une petite canalisation(1) qui sert à raccorder ladite cuvette à un aspirateur(2) raccordé lui-même à gaine d'aération.
2. Cuvette, selon la revendication 1, caractérisée en ce que la mise en marche de l'aspirateur est déclenchée par un détecteur de présence ,qui détecte l'installation d'un utilisateur sur la cuvette , et son arrêt lorsque ce dernier quitte la cuvette.



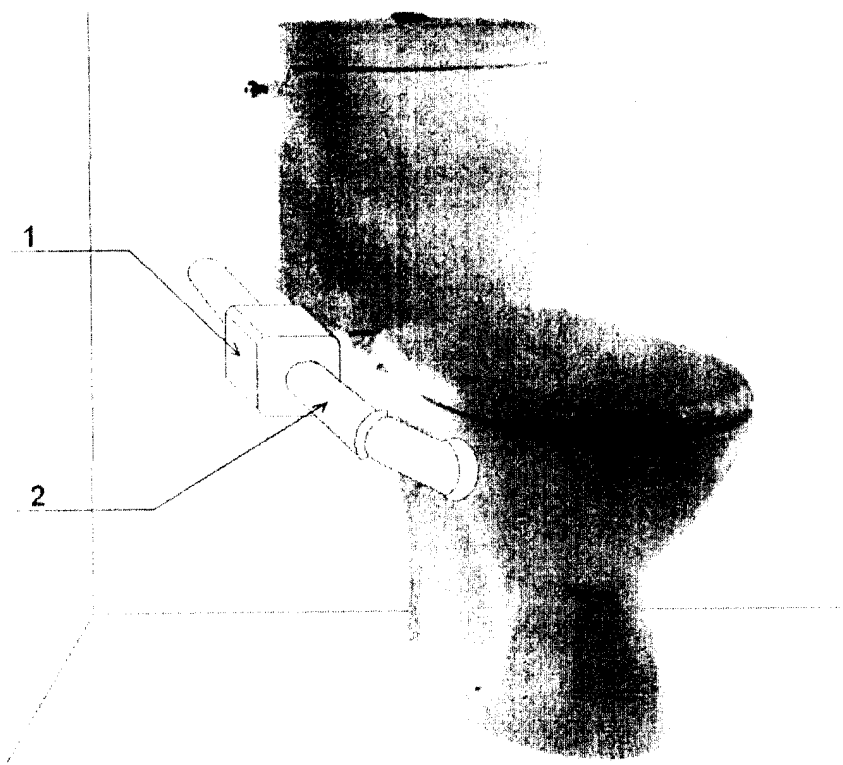


Fig . 1

[Handwritten signature]